

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

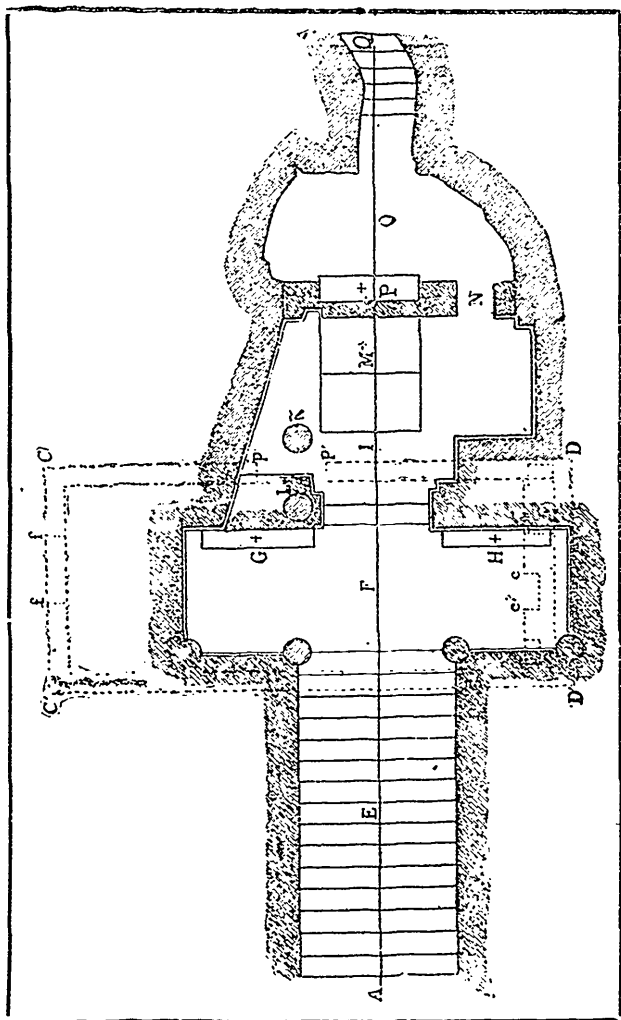
Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						



LÉGENDE

LE SANCTUAIRE DE NAZARETH

- CC. DD. Double ligne ponctuée, représentant l'emplacement de la Sainte Maison, transportée à Lorette.
- E. Escalier de 15 marches, descendant de l'église, au Sanctuaire.
- F. Chapelle de l'Ange.
- G. Autel de l'Archange Gabriel.
- H. Autel de saint Joachim et de sainte Anne.
- I. Chapelle de l'Annonciation.
- K. Colonne en granit, brisée par les Arabes croyant y trouver un trésor.
- L. Colonne enfermée.
- M. Autel de l'Annonciation. Nota : c'est cet Autel qui a été reproduit dans les *Annales* au mois de Mars.
- N. Porte de la chapelle obscure.
- O. Chapelle obscure.
- P. Autel de la Fuite en Egypte.
- Q. Escalier par lequel on communique avec la sacristie de l'église supérieure.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

ONZIÈME NUMÉRO.—NOVEMBRE 1892.

I

La Vierge Marie Reine du T.-S. Rosaire

*Son Immaculée Conception.—Définition
Dogmatique.*

De là est venu ce sentiment, non moins clair qu'unanime des mêmes Pères, que cette Vierge très-glorieuse, pour laquelle Celui qui est puissant a fait de grandes choses, a brillé d'une abondance de dons célestes, d'une plénitude de grâces et d'une innocence telle qu'elle a été comme un miracle ineffable de Dieu, ou plutôt comme l'apogée de tous les miracles : qu'elle a été la digne Mère de Dieu, et que, rapprochée de Dieu autant que le comporte une nature créée, elle s'est élevée au-dessus de tous les éloges, tant des hommes que des Anges. C'est pourquoi, pour défendre l'innocence et la justice originelle de la Mère de Dieu, non-seulement ils l'ont comparée très-souvent à Eve encore vierge, encore innocente, encore pure et non encore trompée par les embûches du frauduleux serpent : mais ils l'ont aussi mise au-dessus d'elle,

avec une admirable variété de paroles et de sentiments. En effet, Ève ayant misérablement écouté le serpent, perdit son innocence et devint son esclave, tandis que la très-sainte Vierge, augmentant sans cesse le don virginal, loin d'ouvrir jamais ses oreilles au serpent, a ébranlé jusqu'aux fondements sa force et son empire par la puissance qu'elle avait reçue de Dieu.

Aussi, n'ont-ils cessé d'appeler la Mère de Dieu soit un lis parmi les épines : soit une terre intacte, vierge, sans tache, sans souillure, toujours bénie et affranchie de toute contagion du péché ; terre dont a été formé le nouvel Adam : ou bien un paradis irréprochable, rempli de lumière et de tous les agréments de l'innocence et de l'immortalité ; paradis de délices établi par Dieu lui-même, à l'abri de toutes les embûches du serpent venimeux ; ou bien un bois incorruptible que le péché n'a pu altérer ; ou une fontaine toujours limpide et scellée par la vertu de l'Esprit-Saint ; ou un temple divin, un trésor d'immortalité ; ou l'unique et seule fille non de la mort, mais de la vie ; un rejeton non de la colère, mais de la grâce, lequel par une providence spéciale de Dieu, est sorti d'une racine corrompue et infectée, sans jamais perdre sa verdure, et en dehors des lois établies et communes. Mais, comme si ces images, bien que de la plus grande magnificence, ne disaient point encore assez, ils ont prononcé, par des propositions expresses et non équivoques que lorsqu'il s'agit du péché, il ne pouvait être question de la sainte Vierge Marie, à qui une grâce plus grande a été donnée pour triompher plus complètement du péché ; ils ont ensuite déclaré que

la très-glorieuse Vierge avait été la réparatrice de la faute des premiers parents, une source de vie pour leurs descendants, choisie de toute éternité et préparée par le Très-Haut ; que Dieu l'avait prédite, lorsqu'il dit au serpent : " Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, " et que sans nul doute, elle écrasera la tête venimeuse du même serpent. C'est pourquoi ils ont affirmé que la même bienheureuse Vierge avait été, par une grâce spéciale, exempte de toute tache de péché, à l'abri de toute souillure du corps, de l'âme et de l'esprit, et que, toujours vivant avec Dieu, unie à lui par une éternelle alliance, jamais elle ne s'est trouvée dans les ténèbres, mais constamment dans la lumière, et qu'en conséquence elle a été pour le Christ un tabernacle digne de lui, non pas à cause de la condition de son corps, mais en raison de la grâce originelle.

Joignons-y les expressions si belles dont ils se sont servis en parlant de la Conception de la sainte Vierge, lorsqu'ils ont dit que " la nature s'était arrêtée toute tremblante devant la grâce et n'avait pas osé poursuivre sa marche, car il devait arriver que la Vierge, Mère de Dieu, ne fût pas conçue par Anne avant que la grâce eut produit son fruit. " En effet, elle devait être la première-née par la Conception, elle qui devait concevoir le Premier-né d'entre toutes les créatures. Ils ont attesté que la chair de Marie, provenant d'Adam, n'a pas contracté les taches d'Adam, et que c'est pour cela que la bienheureuse Vierge Marie est le tabernacle créé par Dieu lui-même, formé par le Saint-Esprit, tabernacle de pourpre

que ce nouveau Béséléel a orné et enrichi d'or et que cette même Vierge est et doit être considérée comme Celle qui fut le premier ouvrage propre de Dieu, qui échappa aux traits enflammés de l'Esprit malin, et que toute belle par sa nature absolument exempte de souillure, elle brilla aux regards du monde, dans sa Conception Immaculée, comme une aurore d'une étincelante pureté. Car il ne convenait pas que ce vase d'élection fût soumis à la corruption commune, parce que, bien différente des autres créatures, Marie n'eut de commun avec Adam que la nature et non la faute. Bien plus, il convenait que le Fils unique, qui'a au ciel un Père que les Séraphins proclament trois fois saint, eût sur la terre une Mère qui n'eut jamais été privée de l'éclat de la Sainteté. Et cette doctrine fut si fort à cœur aux anciens que par une merveilleuse et singulière forme de langage qui eut chez eux comme une force de loi, ils appelèrent souvent la mère de Dieu immaculée et absolument immaculée, innocente et très innocente, exempte de tache et de toute tache, sainte et sans souillure du péché, toute pure, complètement intacte, le type et le modèle même de la pureté et de l'innocence, plus belle que la beauté, plus gracieuse que la grâce, plus sainte que la sainteté, seule sainte, très-pure d'âme et de corps, surpassant de beaucoup toute intégrité et toute virginité, seule devenue tout entière le domicile de toutes les grâces du Saint-Esprit et qui, à l'exception de Dieu seul, est supérieure à toute créature, l'emporte en beauté, en grâce et en sainteté sur les Chérubins et les Séraphins eux-mêmes et sur

toute l'armée des Anges. Celle enfin dont toutes les voix du Ciel et de la terre ne sauraient proclamer dignement les louanges. Personne n'ignore que ce langage a passé comme de lui-même dans les monuments de la sainte Liturgie et dans les offices de l'Eglise, qu'il s'y rencontre très-fréquemment, et qu'il y figure avec éclat, puisque la Mère de Dieu y est appelée et invoquée comme une colombe toute-belle et sans tache, comme une rose toujours fleurie, absolument pure, toujours immaculée et toujours sainte, et qu'elle y est célébrée comme l'innocence qui n'a jamais été blessée, comme une autre Eve qui a donné le jour à l'Emmanuel.

Il n'est donc pas étonnant que les Pasteurs de l'Eglise et les peuples fidèles se soient fait une gloire de professer de plus en plus cette doctrine sur la Conception Immaculée de la Vierge, Mère de Dieu, enseignée, au jugement des Pères, dans les saintes Ecritures, confirmée par l'autorité si importante de leurs témoignages, contenue et louée dans un si grand nombre d'illustres monuments de la vénérable antiquité, proposée et confirmée par le jugement si considérable et si imposant de l'Eglise, et qu'ils n'aient rien de plus doux, rien de plus cher que de montrer une grande ardeur, pour honorer, vénérer, invoquer la Vierge Marie, Mère de Dieu, conçue sans la tache originelle et pour la proclamer partout comme telle. C'est pourquoi ; depuis des siècles, les évêques, les membres du clergé, les ordres réguliers, les empereurs eux-mêmes et les rois ont pressé avec instance le Siège Apostolique de définir comme Dogme de foi

catholique la Conception Immaculée de la très-sainte Mère de Dieu. Ces demandes ont été souvent renouvelées, de notre temps aussi, surtout auprès de Grégoire XVI, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire : elles Nous ont été présentées à Nous-même par les évêques, le clergé séculier, les ordres religieux, de grands princes et les peuples fidèles.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Nazareth.

Nous avons vu dans le numéro précédent des *Annales* que parmi les pèlerins illustres qui visitèrent en Palestine, avant l'expulsion des Croisés, la *Sainte Maison* de Nazareth, où le Verbe s'est fait Chair se trouve le *grand saint François d'Assise*.

Tout le monde sait aujourd'hui que saint François visita, en effet, les Lieux Saints, et que ses Enfants, les Franciscains, ont gardé seuls, depuis les Croisés, durant six longs siècles, les Augustes Sanctuaires de la Palestine, au prix de mille sacrifices, au prix de leur propre sang.

Dans un livre vieux, rare, mais dont nous avons vu un bel exemplaire manuscrit, en langue espagnole, aux Archives du Couvent de saint Sauveur, à Jérusalem, voici comme le Chroniqueur parle de la visite de son séraphique Père à la *pauvre Cité de Nazareth*.

Après avoir donné une longue description du Pèlerinage de saint François, à Jérusalem, à la sainte

Etable de Bethléem, avec les détails de son passage à travers la Judée, la Samarie et la partie de la Galilée qui le mène à Nazareth, il essaie naïvement de dépeindre les sentiments qu'a dû éprouver le Saint dans la petite ville de l'Annonciation. "..... Etant si grands les Mystères que la divine miséricorde manifesta dans la pauvre Cité de Nazareth, chacun peut considérer combien a dû être grande la consolation de François, ce séraphin tout brûlant d'amour, lorsqu'il vint à voir de ses yeux, ce Lieu béni, et qu'il put baiser ce Sol trois fois saint : combien vivement il reconnut son propre néant, admis à entrer dans ce grand Sanctuaire, où s'accomplit l'étonnant Mystère de l'Incarnation : impossible d'exprimer les sentiments de piété et de tendresse avec lesquels il baigna de larmes cette terre bénite, consacrée par les longues années de séjour, là, de son très-Aimant Jésus ; contemplant la sollicitude, l'amour, la révérence et la pureté avec laquelle ces deux Séraphins sur la terre, Marie et Joseph, réchauffés aux rayons de ce Soleil Divin, et illuminés de cette Lumière inaccessible, donnèrent leurs soins au Dieu Très-Haut, dans une chair passible et mortelle, absorbés dans l'océan immense de la grandeur divine ; admirant l'humilité avec laquelle conversait avec les hommes, revêtu de leur humanité, ce grand Dieu du Ciel et de la Terre ! Tels étaient les ravissements d'esprit de François : tel, le sujet de ses brûlantes pensées. Aussi les lèvres collées contre terre, il se représentait être lui-même prosterné aux pieds de cette bienheureuse Trinité de la terre, JÉSUS, MARIE et JOSEPH, épan-

chant à flots de son cœur de séraphin, ces sentiments enflammés de reconnaissance envers son Dieu qui par un tel excès d'amour avait daigné réparer, dans une invention si admirable de sa charité, notre chute à jamais irréparable, sans cette divine intervention ; lui offrant par l'entremise de sa Très-Sainte Mère et de son Père Nourricier saint Joseph, ses plus profondes supplications et ses plus brûlantes prières, *pour le salut des pauvres pécheurs !.....* ”

Le séraphique François, cet homme de Dieu qui passait ses nuits à gémir et à pleurer sur le triste sort des pauvres pécheurs n'aurait jamais voulu quitter cette terre de Bénédiction et cette *sainte Maison* de Nazareth, où le Verbe divin, quittant les splendeurs des Cieux et le sein de son Père *descendit en terre pour nous autres hommes et pour notre salut*. Mais Dieu qui avait encore de grands desseins sur son Serviteur, le renvoya d'Orient en Occident pour y opérer de nouvelles merveilles.

Une particularité touchante de la vie du séraphique François d'Assise et qui semble avoir échappé généralement à ses historiens, nous a été conservée par ses Religieux du Couvent de Sirolo. C'est le pieux Auteur de : *la sainte Maison de Lorette* qui va nous la redire, en nous ramenant encore une fois à ce céleste Sanctuaire.

“.. Dieu, de toute éternité, avait marqué ce lieu pour la gloire de sa Mère. Ce secret avait été communiqué à quelques Saints privilégiés, longtemps avant qu'il reçût son exécution.

C'est ainsi qu'en tête de la liste des pèlerins, et comme un lien mystique entre Nazareth et Lorette, il nous est permis de placer le nom du Séraphin d'Assise. Nous l'avons vu se prosterner en Palestine et adorer le Verbe de Dieu à l'endroit même où il s'est revêtu de notre chair. De retour en Italie, il aperçoit dans une lumière prophétique la *Maison* de l'Incarnation qui se repose sur la colline alors déserte et inconnue de Lorette. Il sent de loin le parfum divin qui déjà s'en exhale et qui, quelques années plus tard, attirera les âmes pieuses des extrémités du monde.

Saint François fondait en 1215, à treize milles au nord-est de Récanati, le couvent de Sirolo, occupé jusqu'à nos jours, par des Religieux de son Ordre. Lorsqu'il se retirait à l'écart, pour prier selon son usage dans la solitude, il se tournait vers ce point prédestiné (Lorette), sur lequel ses regards se portaient et se fixaient d'eux-mêmes. Il entrait dans une sorte de ravissement à la vue du prodige qui devait s'y opérer, et annonça à ses religieux surpris, qu'avant la fin du siècle, les Fidèles viendraient y vénérer un Sanctuaire qui ne le céderait en rien à ceux de Rome ou de la Terre-Sainte elle-même.

Ces paroles déposèrent dans l'âme de ses disciples le germe de cette tendre dévotion que l'Ordre séraphique a professée depuis pour Notre-Dame de Lorette. Elles nous ont été conservées avec le même respect filial et le soin religieux qui les recueillit d'abord ; et de nos jours encore le couvent de Sirolo regarde cette pieuse et touchante tradition comme son meilleur titre de noblesse. A cinq siècles d'intervalle,

un digne enfant du patriarche d'Assise, saint Joseph de Copertino entraît lui aussi dans un saint transport, à la vue de la Maison de Marie. Il se rendait, sur l'ordre de ses Supérieurs, à Osimo, dans ce couvent alors inconnu, qu'il allait illustrer par sa mort et consacrer par son tombeau. En approchant de la ville, il dut s'arrêter dans une maison de campagne, et du balcon, tournant ses regards vers la coupole et le toit de la Basilique de Lorette que l'on apercevait dans le lointain, un instant il parut plongé dans une sorte de stupeur mystérieuse. Bientôt il pousse un grand cri : " Oh Seigneur ! qu'est ceci, et que vois-je ? quelle multitude d'Anges vont et viennent entre le ciel et la terre ? ne les voyez-vous pas ? regardez comme ils descendent chargés des grâces d'en haut, et remontent en chercher de nouvelles. Dites-moi, je vous prie, quelle est donc cette église ? " A peine a-t-il entendu nommer la sainte Maison de Nazareth, qu'il se prosterne et ajoute : " Qu'y a-t-il d'étonnant que les Anges du Paradis descendent en cette Maison où le Seigneur du Ciel est descendu lui-même pour se revêtir de notre chair ? Regardez et voyez les miséricordes de Dieu, qui comme une pluie abondante, inondent le Sanctuaire. Oh ! Lieu béni, oh ! Bienheureuse demeure ! "

Les regards toujours fixés sur la Basilique, il entre dans une de ces extases qui lui étaient habituelles, et devenu lui-même comme un de ces esprits célestes, il prend son vol et va descendre à *vingt pas* de là au pied d'un amandier. Revenu à lui-même il appelle son compagnon, frère Pierre d'Urbin et possédé encore

d'une sorte de religieuse ivresse, le touche à l'oreille droite et le prie de chanter avec lui sa chanson. C'était l'Antienne de Noël : " Nous l'avons vu, Il venait de naître, et les chœurs des Anges louaient tous ensemble le Seigneur : *collaudantes Dominum*. Pendant qu'il répète à voix basse *collaudantes, collaudantes*, une musique céleste ravit de nouveau son âme, et il tombe dans une seconde extase qui se prolongea pendant une demi-heure. Tous les efforts de son compagnon pour le rendre à lui-même furent inutiles. Il falut faire appel à sa vertu favorite, et employer l'autorité du Supérieur qui lui en donna l'ordre en vertu de la sainte obéissance.

L'histoire de Lorette est pleine de traits de ce genre. Il s'attache à ce nom béni entre tous, je ne sais quelle suavité à un ordre à part, et bien connue des fidèles, qui, depuis six cents ans, se laissent charmer par ses mystérieux attraits. Aucun autre Sanctuaire ne produit la même impression. La paix qu'on y respire est un avant-goût de la paix du ciel : le cœur y surabonde d'une joie pure, pleine et sans mélange, qui semble n'être pas de ce monde. Et ce sentiment n'est pas de ceux qui s'évanouissent lorsque l'on perd de vue le lieu qui l'a fait naître : le pèlerin l'emporte avec lui, vivant et impérissable ; et désormais le souvenir de la sainte Maison se mêlera à son existence tout entière pour l'embellir et pour la sanctifier."

III

*Reliques Insignes**La sainte Robe de Trèves*

ART. 1er.—La sainte Robe sera montrée aux Fidèles, non pas dans l'intérieur de la cathédrale, comme cela s'est pratiqué jusqu'ici, mais on l'exposera à l'extérieur, devant l'église. C'est pourquoi on démontrera la troisième grande fenêtre du milieu du chœur de saint Nicolas, et dans cette ouverture on dressera, avec des poutres et des planches, un balcon extérieur.

ART. 2.—Ce balcon sera surmonté d'un dais qui protégera le tout contre la pluie et le vent, et empêchera les lumières exposées de s'éteindre.

ART. 3.—On se servira de flambeaux bien élevés pour ne point gêner les ornements qui seront à l'entour de la sainte Robe.

ART. 4.—Intérieurement, le chœur de saint Nicolas sera fermé par un fort grillage. Dans l'intérieur du balcon, du côté du chœur, devra se trouver une large armoire pour recevoir tous les soirs la sainte Robe, dépliée comme elle est exposée, pour ne point la plier et la déplier si souvent.

ART. 5.—Une garde, forte de trente hommes, dont dix-huit soldats de l'Electeur et douze bourgeois, se trouvera continuellement placée dans le chœur de Saint-Nicolas, pour empêcher le désordre qui pourrait y régner.

ART. 6.—La métairie sera fermée avec des chaînes pour que les chevaux et les voitures ne puissent y entrer.

ART. 7.—L'exposition s'ouvrira et se fermera chaque jour par une procession solennelle qui sortira de la cathédrale, passera devant l'église de Notre-Dame, par la rue des Pantalons et celle du Pain et elle retournera à la cathédrale, en traversant la place. Au retour de la procession du matin, les fidèles à leur entrée dans l'église verront la *sainte Robe* qu'on aura exposée pendant ce temps sur le haut du balcon. Pendant que la *sainte Relique* sera ainsi exposée, elle sera entourée continuellement par un prélat crossé et mitré, par un chanoine, un vicaire et un prébendat tous revêtus des ornements sacrés. On se relèvera tour à tour.

La cérémonie ainsi ouverte, la messe des saintes Reliques sera chantée en musique solennelle par le suffragant ou un autre prélat haut placé. Pendant l'office, on fera un sermon du genre démonstratif sur les *saintes Reliques*. Dans ce sermon, on devra raconter aux fidèles le miracle qui s'est opéré lors de la dernière exposition de 1584, quand une femme, touchant la *sainte Robe*, fut aussitôt guérie d'une hémorrhagie continuelle. (1)

ART. 8.—La cathédrale sera ornée le plus magnifiquement possible. On ornera de même toutes les autres églises de la ville et celles de tous les endroits par où passeront des pèlerins étrangers.

ART. 9.—Le gouverneur de la ville prendra les dispositions nécessaires pour ce qui regarde la nour-

(1) A cause de l'identité de ce miracle avec celui rapporté dans le saint Évangile.

riture, le prix du pain, le logement et autres nécessités.

ART. 10.—De crainte que le rassemblement des étrangers ne devienne trop nombreux et pour que le pays ne soit nulle part pleinement abandonné par toute sa population, on fixera certains jours auxquels les différents cantons de l'archevêché ou des diocèses environnants seront admis à voir la sainte Robe.

1^o La ville de Trèves et le Haut-Evêché, aux Fêtes de saint Philippe et de saint Jacques et le dimanche suivant.

2^o Coblentz et le Bas-Evêché, le jour de l'Ascension.

Venaient ensuite les étrangers :

3^o L'Evêché et la ville de Cologne, pendant quatre jours.

4^o Aix-la-chapelle et C. Munster, pendant deux jours.

5^o Le pays de Jülich, pendant trois jours.

6^o Liège, Stablo et Malmédi, pendant deux jours.

7^o Eifel, Hunsruchen et Westerwald, pendant deux jours.

8^o Le pays de Luxembourg, pendant deux jours.

9^o La Lorraine et la ville de Metz, pendant deux jours.

10^o Les évêchés de Mayence, Worms et Spire, pendant trois jours.

11^o Munster, Paderborn, Hildesheim et Osnabrüch, pendant deux jours.

12^o Wartzbourg et Bamberg, pendant deux jours.

Le long règne de Louis XIV fut surtout pour la ville de Trèves et tout le pays d'alentour une période de terreur. Les Electeurs n'étaient plus en sûreté dans leur antique résidence.

L'archevêque-Electeur de Trèves fut contraint de quitter sa cathédrale pour chercher un asile dans sa citadelle. Il en fût de même pour la *sainte Robe*. Pour la mettre en sûreté, on se vit forcé de la transporter de la cathédrale de l'archevêque dans la forteresse du prince de l'empire.....

Deux années après la dernière exposition en 1657, à l'approche des Français, la *sainte Robe* fut portée secrètement de Trèves à Ehrenbreitstein, d'où bientôt après elle fut secrètement encore rapportée à Trèves.

Les dangers incessants du long règne de Louis XIV, forcèrent le chapitre de Trèves de choisir pour la *sainte Robe* un séjour permanent dans la forteresse d'Ehrenbreitstein. L'Electeur fit préparer sous l'arsenal une place où elle put être conservée dignement.

Depuis le premier *relèvement* de la *sainte Tunique* qui nous soit connu par l'histoire, lorsqu'en 1196, on la sortit de l'intérieur de l'autel où elle se trouvait, toutes les fois qu'on montrait cette *sainte Relique*, on prenait d'extrêmes précautions en ouvrant et en fermant la boîte qui la contenait et la renferme encore. A partir de l'époque dont nous venons de parler, la *sainte Robe* n'a cessé d'être renfermée dans trois coffres différents emboîtés ensemble. Elle était enveloppée de cuir et de toile, entourée entièrement de coton, et voilée par une triple enveloppe de soie pour que l'humidité ne la pénétrât point. De plus, il n'était

pas même au pouvoir de l'Electeur d'ouvrir cette *sainte Relique* sans le consentement et l'avis du chapitre de la cathédrale. Chacune des trois boîtes était munie de trois serrures différentes fermant à trois diverses clefs, dont l'une se trouvait entre les mains de l'Electeur et les autres étaient gardées par le chapitre.....

A la suite du Concordat conclu en 1801 entre le Pape et Napoléon, Trèves eut un évêque français, dans la personne de Charles Mannay. Ce digne prélat n'eut pas plus tôt pris possession de sa cathédrale abandonnée depuis huit ans et huit mois qu'il mit la main à l'œuvre pour sauver des débris de l'ancien ordre de choses tout ce qui pouvait encore être sauvé, et restituer à l'église de Trèves tout ce qui était susceptible de l'être. La *sainte Robe* avait été transportée, avec le plus grand secret, dans un lieu connu de peu de personnes, et qui avaient leurs raisons pour en garder un profond silence : ce lieu fut complètement ignoré jusqu'à ce que l'empereur Napoléon, après la destruction totale de l'ancien état de choses, établit une nouvelle constitution. Le nouvel évêque de Trèves se mit bientôt à la recherche de la *sainte Robe*, la réclamant hautement pour sa cathédrale, et aidé du gouvernement français qui le couvrait de toute sa protection, il poursuivit cette affaire avec la plus grande vigueur : mais ce fut seulement en 1809 qu'on connut les circonstances de la translation de la *sainte Robe*, qu'on sut où et par qui elle avait été portée et dans quel lieu elle était restée pendant les guerres françaises.

IV

*La Reine du T. S. Rosaire Mère des âmes
du Purgatoire*

A l'occasion du mois spécialement consacré au soulagement des âmes du Purgatoire, nous avons pensé qu'il serait agréable à la douce Reine du ciel, N. D. du T. S. Rosaire de rappeler à Nos Lecteurs, combien MARIE, notre Avocate et notre Mère ici-bas, à nous, Enfants d'Eve, tristes exilés gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes, est aussi la Mère et une Mère pleine de miséricorde pour les chères âmes qui souffrent dans les flammes du Purgatoire.

Ce titre si consolant de *Mère des âmes du Purgatoire*, la sainte Vierge se le donne à elle-même dans les Révélations de sainte Brigitte. " Je suis, dit-elle à cette Sainte, la Mère de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation : mes prières adoucissent les châtiements qui leur sont infligés pour les péchés qu'ils ont commis étant encore sur la terre. (Liv. IV, c. 1) ". Un docteur de l'Eglise, saint Pierre Damien, rapporte deux exemples admirables de cette grande miséricorde de Marie pour les âmes du Purgatoire :

I.—A Rome, il arriva une nuit à un vénérable prêtre qu'il lui semblaît être tiré de son sommeil par un ami défunt, et conduit à la grande et belle église de Sainte-Cécile. Là, il aperçut une troupe de vierges saintes, Cécile, Agnès, Agathe et d'autres qui se groupèrent autour d'un trône resplendissant sur lequel vint s'asseoir la Mère de Dieu environnée d'Ange et

d'Esprits Bienheureux. La Reine du Ciel avait un aspect majestueux mais plein de douceur, qui faisait la joie de cette sainte et silencieuse assemblée. Alors parut une pauvre petite femme, en habits négligés, mais portant sur les épaules un précieux mantelet de fourrures. Elle se prosterna aux pieds de MARIE; les mains jointes et les yeux pleins de larmes et elle dit en soupirant : " Mère de miséricorde, au nom de votre inépuisable bonté je vous supplie d'avoir pitié du malheureux Jean Patrizzi qui vient de mourir et qui souffre extrêmement dans le Purgatoire." Trois fois elle répéta la même prière, sans recevoir aucune réponse. Enfin elle éleva la voix encore davantage et ajouta : " Vous savez bien, ô très-miséricordieuse Reine que je suis cette mendicante qui, à la porte de votre grande Basilique, demandait l'aumône, dans le cœur de l'hiver, sans aucun autre vêtement que ces misérables haillons. Oh ! comme je tremblais de froid ! C'est alors que Jean dont j'avais imploré la compassion en votre nom, ô très-compatissante Vierge Marie, ôta de ses propres épaules et me donna pour m'en couvrir cette précieuse fourrure que vous voyez. Une si grande charité faite en votre nom, ô Marie, ne mérite-t-elle pas quelque indulgence ? "

(à suivre)

NOTA.—Faute d'espace nous remettons au mois prochain, la suite de ce trait, avec le deuxième exemple de la grande miséricorde de MARIE envers les chères âmes du Purgatoire.

LA RÉDACTION.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.